

Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'établissement d'enseignement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (*LIP, art. 83.1*).

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (*LIP, art. 83.1*).

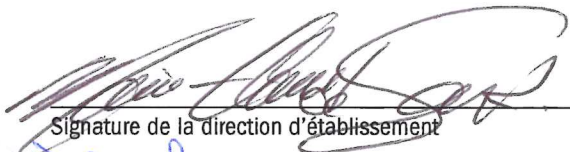
Nom de l'établissement :	Jean-XXIII
Année scolaire :	2025-2026
Date du conseil d'établissement	2026-05-26
Date de distribution du document faisant état des résultats aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes :	2026-09-01

Constats dégagés	Voici les principaux changements constatés au cours de l'année pouvant modifier le portrait de la situation: - Les élèves considèrent que les règles de l'école sont claires; -Les élèves de l'école expriment le sentiment de ne pas toujours être écoutés lors de l'intervention d'un adulte; -La cour de récréation et le service de garde sont des lieux identifiés comme plus à risque; -La gestion des émotions est à la source de la majorité des situations et représente un enjeu à travailler chez nos élèves; - La violence verbale (insultes, langage vulgaire ou irrespectueux), tant auprès des pairs que des adultes, est la forme d'agression la plus courante; - Des besoins de formation du personnel sont identifiés au regard de l'intervention en situation de crise, des pratiques coopératives en milieu scolaire et le développement socioémotionnel des élèves; -Le personnel de soutien ressent le besoin d'être mieux outillé pour la mise en œuvre d'interventions de prévention et gestion de la violence à l'école; -Nous constatons une amélioration des comportements chez les élèves ayant commis des gestes inadéquats; -Nous constatons une diminution des gestes de violence (physique et verbale), tout au long de l'année. Les élèves qui présentent de gestes de violence bénéficient d'un suivi et de mesures spécifiques. - La majorité de nos élèves nomme connaître les outils et stratégies nécessaires afin de régler un conflit de façon harmonieuse, plusieurs relèvent encore avoir besoin du soutien de l'adulte pour y arriver (2^e et 3^e cycle); -Poursuivre l'utilisation des outils et référentiels pour les intervenants afin d'harmoniser les pratiques, assurer une cohérence dans les interventions, développer un langage commun et définir le rôle de chacun; - Les élèves se sentent le plus en sécurité à l'intérieur des locaux de classe. En revanche, la salle de bain et la cours de récréation sont les endroits où il se sentent le moins en sécurité (2^e-3^e cycle). -Développer l'utilisation du la plateforme Mozaik SOI auprès de l'équipe-école afin d'assurer une consignation.
	Autres constats en regard aux actes de violence à caractère sexuel ou liés à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale: Former davantage nos membres du personnel pour recevoir des dénonciations en lien avec les actes de violence et à caractères sexuels.

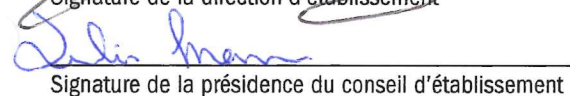


Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

Priorités	La priorité visant à développer les compétences socioémotionnelles des élèves demeure et est essentielle afin qu'ils soient capables d'exprimer efficacement comment ils se sentent, utiliser des stratégies efficaces lorsqu'ils sont en colère ou contrarié et résoudre pacifiquement les conflits. Utilisation et application de la structure d'intervention mise en place. Assurer la cohérence dans les interventions entre les intervenants et entre l'école et le service de garde. Adopter un langage commun. Poursuivre l'implantation d'un programme d'enseignement explicite des comportements attendus et la mise en œuvre d'interventions préventives universelles, déployer dans une planification annuelle des contenus à travailler (MOOZOOM) Centraliser la consignation des observations et interventions (portail Mozaïk) afin de déployer les interventions appropriées, assurer les suivis nécessaires et soutenir l'analyse de la situation et la prise de décisions. <i>Poursuite du système de renforcement positif à l'école</i>


Signature de la direction d'établissement

Cliquez ici pour entrer une date. 2026/05/26


Signature de la présidence du conseil d'établissement

Cliquez ici pour entrer une date. 2026/05/26